

Gérant: Marc GIRAULT
depuis l'origine

FCP de droit français-
Parts de Capitalisation

Catégorie AMF
Diversifiés

Code ISIN
FR0007495049

Durée de Placement
Recommandée
Minimum 5 ans

Valorisation
Quotidienne

Lancement
le 5 septembre 1995

Frais de Gestion
2,392% TTC

Commission de
Surperformance
10% de la performance
supérieure à 10% en
taux annuel actuariel

Droits d'entrée
Max. 2,5%

Commission de rachat
1%

Souscription Initiale
Minimum 1 part

Dépositaire : CACEIS

Valorisateur : CACEIS

Commissaire
aux Comptes
KPMG

Valeur liquidative
Au 30/11/2011
1 475,79 €

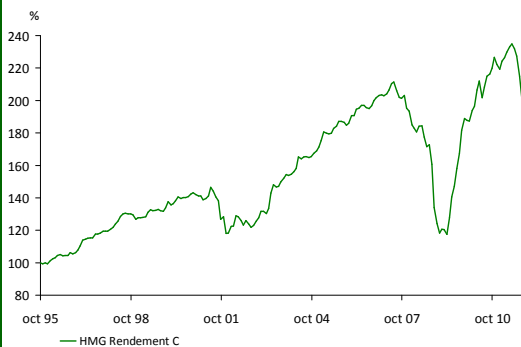
Actif net
Au 30/11/2011
13 528 587,81 €

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP consiste à maximiser la performance de long terme avec une gestion active et opportuniste des classes d'actifs essentiellement obligataires sur un horizon de placement de 5 ans. Le fonds privilégie les titres à rendement élevé.

Depuis 2008, le FCP est principalement investi en emprunts privés perpétuels et convertibles. Le fonds bénéficie de l'approche value et contrariante de la société de gestion.

Performances



Performances en %	2011	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement	-11,7	-12,9	56,0	64,2
Cat. Mixtes Euro Equilibrés	-7,7	-5,8	11,5	7,1
Classement Morningstar centile	84	93	1	1

Par année civile en %	2007	2008	2009	2010
HMG Rendement	-4,9	-38,8	58,3	17,1
Cat. Mixtes Euro Equilibrés	0,8	-20,6	14,4	5,8

Statistiques de risque sur 3 ans	
Ratio de Sharpe	1,04
Volatilité HMG Rendement	14,1%
Volatilité Catégorie Mixtes Euros Equilibrés	9,5

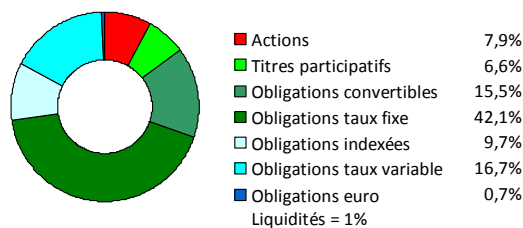
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Répartition du Portefeuille

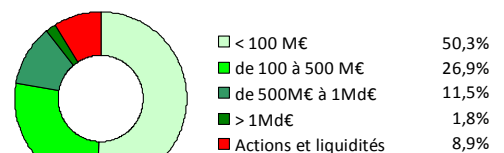
Principales lignes du portefeuille

COFINOGA PERP TEC 10	10,0%	AXA 4%+22,5% du CMS	4,6%
ALGERIE 3.5% 01/06/12	9,7%	EUROFINS PERP	4,4%
BAWAG ACT. PREF 7,125%	5,5%	PESCANOVA SA 5.125% 11-1	4,0%
BPCE 13% PERPETUAL	4,9%	CNP TSDI TV05-PERP	3,9%
PCAS 5.25% 2012	4,6%	INTESA S.PAULO SPA 9.50%	3,9%

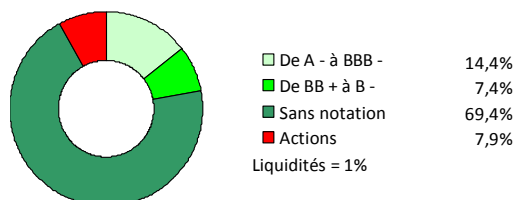
Par type d'instrument



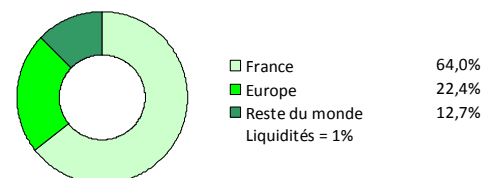
Par taille d'émission



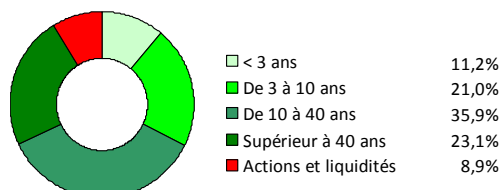
Par notation financière



Par zone géographique de l'émetteur



Par échéance des titres



Performances %	1 mois	2011	1 an	3 ans	10 ans
HMG Rendement	-6,0	-11,7	-12,9	56,0	64,2
Cat. Mixtes Euro Equilibrés	-2,1	-7,7	-5,8	11,5	7,1
Classement Morningstar Centile	96	84	93	1	1

Commentaire du mois de novembre

Depuis fin Septembre la cacophonie européenne est à son comble, les sommets succèdent aux sommets à un rythme difficile à suivre, rien de tangible n'en sort. Pire : les fausses annonces succèdent aux démentis, et les projets de long terme annoncés un jour passent à la trappe le lendemain. Tout ceci est affligeant, mais confirme ce que certains pressentaient : si le problème est au fond le même, le niveau de compréhension des questions économiques des dirigeants européens est encore inférieur à celui des citoyens ordinaires qui se retrouvent en commission de surendettement parce qu'ils ont abusé du crédit à la consommation renouvelable.

Les marchés, ayant pris conscience tardivement de cela, peuvent enfin redevenir rationnels. Ils peuvent enfin considérer les placements réglementairement sans risque pour ce qu'ils sont vraiment : des placements intrinsèquement risqués. Après 20 ans de baisse continue des taux d'intérêts et de hausse continue des taux d'endettement des états, qui peut encore croire que les emprunts d'état ne présentent pas un double niveau de risque : risque taux et risque émetteur, plus élevé que jamais depuis la dernière guerre ?

Mais l'hypocrisie est à son comble, et il faudrait que les dirigeants des banques et des compagnies d'assurances n'aient aucune exposition au risque souverain européen, sans pour autant en vendre, et alors que toute la réglementation depuis des années les oblige à lui donner une place de plus en plus totalitaire au sein des portefeuilles. Voir ce qui est arrivé à Dexia et les aveux touchants de Mr Mariani sur les raisons de l'exposition de sa banque à la dette grecque !

N'oublions pas non plus que les états peuvent réécrire arbitrairement les clauses de leur dette – la fameuse « participation volontaire » au sauvetage de la Grèce en donne un exemple, privilège dont ne dispose pas le secteur privé. Politiquement, la dette privée est donc, prise globalement, plus sûre que la dette publique.

Nous sommes dans une période charnière où la dette publique est au summum de sa surévaluation, et la dette privée massivement sous-évaluée. Le basculement va se faire un jour ou l'autre, mais, considérant la disproportion entre la quantité de dette publique émise et la dette privée disponible, il ne faudra pas être les derniers à arbitrer en faveur de la dette privée.

Cette fin d'année, avec ses nettoyages de portefeuilles et les occasions d'achat que cela présente, est probablement un bon moment pour revenir sur le secteur privé.

Petite information réglementaire: Nous informons nos porteurs de parts que le FCP HMG RENDEMENT n'est plus dans la catégorie OPCVM d'OPCVM, depuis une mise à jour de son prospectus en date du 5 décembre 2011. Désormais, le FCP HMG RENDEMENT ne peut investir au maximum que jusqu'à 10% de son actif dans d'autres OPCVM.

Par conséquent, il sera dorénavant possible pour un OPCVM d'OPCVM d'investir dans notre FCP HMG RENDEMENT, selon l'article R214-13 du Code monétaire et financier.